



ARC CLUB GARDEEN

1096 Chemin de la Planquette
83130 LA GARDE
Tél : 06 17 25 76 53
Site : acg83.com
mail : arcclubgardeen@gmail.com
N° Agrément FFTA 23/83/022



Année sportive 2013/2014

Chers Amis Archers , Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers ,

Vous trouverez sur cette fiche tous les renseignements nécessaires à la pratique du Tir à l'Arc au sein de l'Arc Club Gardéen .

Le Club :

Le Club pratique principalement le tir sur cibles anglaises : distances jusque 70 m en extérieur et distance de 18 m en salle, et ce en loisir comme en haute compétition. Une cible à 60 m avec marquage tous les 5m est aussi disponible pour le réglage du tir en campagne.

La licence & les cotisations :

Elle est obligatoire. Elle est valable du 1er sept au 31 août de l'année suivante . Son coût comprend plusieurs parties : des cotisations aux instances fédérales telles que Fédération, Ligue, Comité départemental, puis une cotisation pour un accès aux installations du club.

Différentes licences sont proposées, adaptées à la situation de chaque archer :

Prix de la cotisation pour la saison 2013-2014

- Licence permettant la compétition _____ 160,00 €
- Licence ouvrant droit à la pratique unique au sein du club _____ 160,00 €
- Licence sans pratique _____ 60,00 €
- Licence Poussin & Jeune (Benjamin , minime , Cadet , Junior) _____ 160,00 €
- Licence Découverte (à partir du 1er mars)avec le prêt de l'arc _____ 100,00 €

le prêt d'un arc d'initiation , pour une saison , est de _____ 50€

le prêt de l'arc pour compétitions , pour un jeune est de _____ 100€

Un règlement fractionné est possible, dans ce cas joindre les chèques lors de l'inscription , ils seront encaissés aux dates convenues .

Pour ceux qui le souhaitent, la licence vous permet de bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel au magazine "Le Tir à l'Arc" à 27 € pour 6 numéros et le "Guide de l'Archer" (tarif2012) .Vous pouvez vous abonner auprès de la FFTA ou nous le signaler au moment de l'inscription et rajouter la somme à votre montant. Nous vous abonnerons alors avec votre licence.

Un KIT débutant peut être acheté dans un magasin spécialisé (nous consulter avant). Il sera composé d'une palette à cale, d'un carquois avec 6 flèches et d'un protège bras.

L' Assurance :

La cotisation FFTA intègre une part d'assurance obligatoire couvrant votre responsabilité civile (0,30 €) et une part facultative "garantie individuelle accident" (0,30 €) accordant des indemnités en cas d'accidents corporels lors de la pratique du tir à l'arc pendant les trajets pour se rendre sur ces lieux de pratiques , en loisir ou en compétition ainsi qu'une assistance auprès d' Europ Assistance .

Si vous ne souhaitez pas souscrire à la part "accidents corporels", vous devez nous le signaler.

Il est possible d'étendre les garanties individuelles complémentaires.

Tous les renseignements concernant cette assurance se trouvent sur le site de la FFTA.

Le Certificat médical :

La délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical de moins de 3 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc. La participation aux compétitions organisées ou agréées par la FFTA est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant **l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition**. Pour que cette mention puisse figurer sur la licence , l'archer devra impérativement fournir avec le dossier d' inscription ou de renouvellement un **double** du certificat médical conforme à la licence demandée .

L'Ecole de Tir à l'Arc :

Les "Jeunes" du Club sont regroupés au sein de l'Ecole de Tir, tous les mercredis **en période scolaire**, et sont répartis par groupes de niveau en fonction de leur âge et de leur ancienneté dans le Tir à l'Arc.

Rentrée pour la saison 2013/2014 : le mercredi 25 septembre 2013

Les Adultes :

Les "adultes" débutants sont accueillis le samedi de 14h à 16h (sauf pendant les vacances scolaires).

Les autres adultes titulaires de leur matériel pourront s'entraîner librement , en salle comme en extérieur en dehors des horaires réservés à l'Ecole de tir des jeunes et des adultes débutants , ou selon la disponibilité des pas de tir pendant les différentes séances d'initiation .

Les Compétitions :

Les calendriers sont visibles et imprimables sur les sites de la FFTA (**ffta.fr**) , de la Ligue (**lcaz.fr**) ou du Comité Départemental (**cdarc83.com**) .

Ils seront également affichés au Club .

Une tenue blanche ou la tenue de Club est obligatoire en compétition .

L' information et la Communication aux membres du Club :

Outre les traditionnels tableaux d'affichages du Club , les informations du Club sont accessibles sur notre site "**acg83.com**" ou dans la partie privée réservée aux membres où nous vous invitons à vous inscrire .

Vous recevrez par courriel des notes , avis , nouvelles du Comité Directeur concernant la vie du Club .

Bonne saison sportive à vous tous

Le Comité Directeur

Jacques DELPLACE, André BOUSSEAU, Dominique STAINER, Jérôme DELPLACE, Patricia STAINER